



**OCRI · CIRO**

Organisme canadien  
de réglementation  
des investissements

Canadian Investment  
Regulatory  
Organization

# Examen sur les valeurs mobilières – clients institutionnels

Examen préparatoire – Questions

Avec le soutien de



**FitchLearning**

a FitchSolutions Company



**Code:** ISEC\_E\_000006

---

1. Un fonds de couverture institutionnel soumet un ordre sur options complexes à un négociateur mandataire en vue de son exécution. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la façon dont le négociateur devrait gérer cet ordre?
- A. Modifier l'ordre de façon indépendante pour tirer parti des tendances du marché, en utilisant le capital de la société pour améliorer les rendements
  - B. Exécuter l'ordre précisément selon les directives du fonds de couverture, en veillant au respect des règles de négociation réglementaires
  - C. Acquérir les options pour stabiliser les prix du marché, en agissant comme contrepartie à la position du fonds de couverture
  - D. Définir les limites de négociation du fonds de couverture en fonction de la volatilité du marché, en dérogeant aux instructions du client dans une optique de gestion des risques

**Code:** ISEC\_E\_000017

---

2. Une société pharmaceutique cotée en bourse décide d'acquérir une entreprise de biotechnologie pour augmenter sa capacité de recherche et demande de l'aide à un courtier en placement. Que doit faire l'équipe des services bancaires d'investissement du courtier en placement pour aider ce client dans le processus?
- A. Négocier les actions de la société de biotechnologie sur le marché pour soutenir le cours de l'action
  - B. Repérer et évaluer des entreprises de biotechnologie potentielles et structurer la transaction d'acquisition
  - C. Vendre les autres actifs de la société pharmaceutique pour financer l'acquisition rapidement
  - D. Accorder un prêt à la société pharmaceutique pour qu'elle puisse payer les actions de la société de biotechnologie

**Code:** ISEC\_E\_000027

---

3. Un courtier en placement est en train d'intégrer une société canadienne comme nouveau client. Parmi les choix suivants, lequel décrit le mieux l'information requise et le processus de vérification à suivre en vertu des règles liées à la connaissance du client?
- A. Le numéro d'identification aux fins de l'impôt de la société, vérifié à l'aide d'un avis de cotisation
  - B. Le nom de la société et les noms des administrateurs, vérifiés au moyen d'un certificat de constitution
  - C. Le permis d'exploitation de la société, vérifié au moyen d'une pièce d'identité avec photo du chef de la direction
  - D. L'adresse du bureau de la société, vérifiée au moyen d'une facture de services publics provinciale



**Code:** ISEC\_E\_000033

---

4. Lors de l'ouverture d'un compte sur marge pour un client institutionnel, divers renseignements essentiels relatifs au client doivent être recueillis et vérifiés, tandis que d'autres n'ont pas à être recueillis en vertu des règles de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI). Lequel des renseignements suivants le courtier en placement doit-il recueillir?
- A. Les objectifs de placement du client
  - B. Le profil de risque du client
  - C. Les noms des représentants autorisés du client
  - D. L'horizon de placement du client

**Code:** ISEC\_E\_000041

---

5. Un gestionnaire de fonds ouvre un compte auprès d'un courtier en placement pour négocier des actions canadiennes du secteur technologique. Comment le courtier en placement doit-il évaluer la convenance pour ce nouveau client institutionnel?
- A. Le courtier en placement évalue la capacité du gestionnaire de fonds à évaluer les risques, avant chaque opération
  - B. Le gestionnaire de fonds étant une entité réglementée, le courtier en placement ne recueille pas de renseignements pour évaluer la convenance
  - C. Le gestionnaire de fonds signe une renonciation à l'application de toutes les règles relatives à la convenance, et le courtier en placement conserve cette renonciation
  - D. Le courtier en placement ne négocie des actions du secteur technologique qu'après avoir obtenu la confirmation de l'opinion du gestionnaire de fonds sur le marché

**Code:** ISEC\_E\_000047

---

6. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la structure du marché canadien des titres à revenu fixe?
- A. Il est principalement composé d'obligations de sociétés, les obligations d'État jouant un rôle mineur
  - B. Il est en grande partie constitué d'obligations d'État de tous types, les obligations de sociétés représentant une part moindre
  - C. Il est composé à parts égales d'obligations d'État et d'obligations de sociétés, les autres instruments y jouant un rôle marginal
  - D. Il est dominé par les obligations municipales et provinciales, les obligations fédérales et de sociétés jouant un rôle secondaire



**Code:** ISEC\_E\_000058

---

7. Une administration municipale émet des obligations avec deux structures de remboursement différentes : l'une à échéance unique et l'autre à échéances successives. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les différences entre ces deux structures d'obligations?
- A. Dans une structure à échéance unique, le capital est remboursé graduellement au fil du temps, tandis que dans une structure à échéances successives, le capital est remboursé sous forme de montant forfaitaire à l'échéance
  - B. Dans une structure à échéances successives, le capital est remboursé graduellement sur la durée de vie de l'obligation, tandis que dans une structure à échéance unique, le capital est remboursé sous forme de montant forfaitaire à la fin de la durée de l'obligation
  - C. Les structures à échéance unique et à échéances successives impliquent un remboursement graduel du capital au fil du temps, mais la structure à échéances successives permet un remboursement forfaitaire unique à la fin
  - D. Dans une structure à échéance unique, il n'y a aucun paiement d'intérêts tant que le capital n'est pas remboursé, tandis que dans une structure à échéances successives, les intérêts sont payés sur le capital entier jusqu'à ce qu'il soit entièrement remboursé

**Code:** ISEC\_E\_000067

---

8. Une obligation à sept ans se négocie actuellement à un prix inférieur à sa valeur nominale. Comment cela affecte-t-il son rendement à l'échéance par rapport à son taux d'intérêt nominal?
- A. Le rendement à l'échéance est plus élevé que le taux d'intérêt nominal
  - B. Le rendement à l'échéance est inférieur au taux d'intérêt nominal
  - C. Le rendement à l'échéance est égal au taux d'intérêt nominal
  - D. Le rendement à l'échéance n'a aucune incidence sur le cours de l'obligation

**Code:** ISEC\_E\_000083

---

9. Un analyste en recherche boursière évalue une entreprise qui a récemment annoncé de solides résultats financiers dans ses derniers rapports annuels et trimestriels. Toutefois, les transcriptions des appels sur les résultats de la société comportent des mises en garde sur des risques réglementaires émergents. En outre, des rapports d'analystes indépendants suggèrent que la croissance des revenus pourrait être surévaluée. Quelle approche l'analyste devrait-il adopter pour interpréter ces renseignements contradictoires sur l'entreprise?
- A. Il doit se fier aux données quantitatives des rapports annuels et trimestriels, en partant du principe que le rendement historique global est un indicateur du succès futur
  - B. Il doit fonder sa décision de placement sur les mises en garde figurant dans les transcriptions des appels, sans tenir compte des solides résultats financiers
  - C. Il doit combiner une analyse financière quantitative et un examen de l'information qualitative, tout en évaluant les rapports des analystes indépendants
  - D. Il doit se concentrer sur les rapports des analystes indépendants, car ce sont des évaluations externes impartiales du rendement de l'entreprise



**Code:** ISEC\_E\_000088

---

- 10.** Une entreprise possède 1 M\$ en trésorerie, 500 000 \$ en équipement et 200 000 \$ en placements à court terme. Elle a aussi une dette à long terme de 300 000 \$ et des comptes fournisseurs de 100 000 \$. Comment ces éléments doivent-ils être classés dans l'état de la situation financière de l'entreprise?
- A. La trésorerie, les placements à court terme et les comptes fournisseurs sont classés comme actifs ou passifs à court terme, tandis que l'équipement et la dette à long terme sont classés comme éléments non courants
  - B. La trésorerie, les placements à court terme et l'équipement sont classés comme actifs à court terme, tandis que les comptes fournisseurs et les dettes à long terme sont classés comme passifs non courants
  - C. La trésorerie et les placements à court terme sont classés comme passifs à court terme, tandis que les comptes fournisseurs, l'équipement et la dette à long terme sont classés comme actifs à court terme
  - D. La trésorerie, les placements à court terme et l'équipement sont classés comme éléments à court terme, tandis que les comptes fournisseurs et les dettes à long terme sont classés comme passifs non courants

**Code:** ISEC\_E\_000102

---

- 11.** L'état des flux de trésorerie d'une entreprise indique une importante diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, malgré un bénéfice net élevé pour la période. Laquelle des explications suivantes est la plus probable pour expliquer cet écart apparent entre la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et la hausse du bénéfice net?
- A. La société a effectué des remboursements importants sur sa dette à long terme au cours de la période
  - B. La société a enregistré des niveaux élevés de charges non monétaires, comme des dépréciations
  - C. La société a réalisé une grande partie de ses ventes à crédit, ce qui a entraîné une hausse des comptes clients
  - D. La société a émis de nouvelles actions pour lever des capitaux, ce qui lui a permis d'accroître ses flux de trésorerie



**Code:** ISEC\_E\_000107

---

- 12.** La société Y présente les données financières suivantes : des actifs à court terme de 450 000 \$ (dont 80 000 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, 150 000 \$ en comptes clients et 220 000 \$ en stocks); et des passifs à court terme de 300 000 \$ (dont 275 000 \$ en comptes fournisseurs et 25 000 \$ en charges à payer). Lequel des énoncés suivants est exact?
- A. La société possède une solide position de liquidité, car son ratio de liquidité générale et son ratio de liquidité relative sont tous deux supérieurs à 1
  - B. La société dispose de suffisamment d'actifs liquides pour couvrir ses passifs à court terme, puisque son ratio de liquidité relative est supérieur à 1
  - C. Le ratio de liquidité générale indique une solide position de liquidité, mais le ratio de liquidité relative est inférieur à 1, ce qui suggère des problèmes en ce qui a trait au paiement du passif à court terme
  - D. Les ratios de liquidité générale et relative indiquent une faible liquidité, car la société a des stocks et des comptes clients importants

**Code:** ISEC\_E\_000117

---

- 13.** Un investisseur évalue les actions d'une société à l'aide des données tirées de ses états financiers. La société a déclaré un bénéfice par action de 3,50 \$ et un dividende annuel de 4,60 \$ par action pour la dernière année. Son action se négocie actuellement à 42 \$. Le ratio cours-bénéfice moyen du secteur pour les sociétés comparables est de 10. En utilisant le ratio cours-bénéfice, lequel des énoncés suivants indique le mieux si l'action est sous-évaluée ou surévaluée, compte tenu de sa valeur actuelle comparée à la norme du secteur?
- A. Le titre est sous-évalué, car son ratio cours-bénéfice est de 12
  - B. Le titre est surévalué, car son ratio cours-bénéfice est de 12
  - C. Le titre est sous-évalué, car son ratio cours-bénéfice est de 9
  - D. Le titre est surévalué, car son ratio cours-bénéfice est de 9

**Code:** ISEC\_E\_000122

---

- 14.** Lequel des éléments suivants correspond à un type d'information fournie par les émetteurs d'actions?
- A. États financiers annuels
  - B. Cours des actions en temps réel
  - C. Données sur le volume de transactions
  - D. Dépôts réglementaires déposés auprès des bourses



**Code:** ISEC\_E\_000130

---

- 15.** Un économiste étudie les marchés boursiers du Canada et du Japon pour fournir des conseils sur les stratégies de diversification internationales. Il s'appuie sur un indice du marché canadien et un indice du marché japonais. Comment ces indices propres à chaque pays permettent-ils à l'économiste de mieux appuyer sa recommandation?
- A. Ils fournissent des classements de la rentabilité des sociétés dans chaque pays afin de mettre en évidence les sociétés les plus performantes aux fins d'investissement
  - B. Ils offrent une mesure du rendement du marché boursier de chaque pays pour évaluer les rendements potentiels par rapport aux tendances mondiales
  - C. Ils calculent le rendement global des dividendes pour les actions de chaque pays afin de donner la priorité aux occasions de placement génératrices de revenu
  - D. Ils évaluent la liquidité des marchés boursiers de chaque pays afin de guider le choix du moment d'entrée sur le marché

**Code:** ISEC\_E\_000133

---

- 16.** En une seule journée, un investisseur institutionnel vend deux millions d'actions d'un grand titre technologique à 50 \$ l'action, ce qui représente 5 % du volume moyen de négociation quotidien de 40 millions d'actions. Le jour précédant la transaction, l'action a clôturé à 52 \$, et le jour de la transaction, elle a clôturé à 49 \$. L'indice général du secteur des technologies est demeuré inchangé. Que suggèrent ces données quant à l'impact de cette transaction sur le marché?
- A. La transaction semble avoir fortement perturbé l'ensemble du secteur technologique en raison de l'important volume de vente
  - B. La transaction semble avoir eu un impact important sur le cours de l'action, sans toutefois influencer les autres entreprises du secteur
  - C. La transaction semble avoir eu un impact mineur tant sur le cours de l'action que sur les prix dans l'ensemble du secteur
  - D. La transaction semble avoir influé sur le cours de l'action, mais l'ensemble du secteur a compensé ce mouvement



**Code:** ISEC\_E\_000142

---

- 17.** Un investisseur institutionnel envisage d'acheter des parts d'un fonds négocié en bourse (FNB). Le FNB a une valeur liquidative de 50 \$ par part et se négocie actuellement à 50,16 \$. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la signification de cet écart de prix pour l'investisseur?
- A. Le FNB se négocie au-dessous du pair, ce qui représente une occasion d'achat pour l'investisseur
  - B. Le FNB se négocie au-dessus du pair, ce qui signifie que les investisseurs paient plus que la valeur des actifs sous-jacents
  - C. Le FNB est aligné sur sa valeur liquidative, ce qui permet à l'investisseur d'acheter à la juste valeur du marché
  - D. Le cours du FNB n'a pas d'incidence sur la décision de l'investisseur, car tous les FNB se négocient toujours en fonction de la valeur liquidative

**Code:** ISEC\_E\_000147

---

- 18.** Un investisseur institutionnel évalue un fonds négocié en bourse (FNB) à effet de levier coté à la Bourse de Toronto (TSX), dont le cours est de 40 \$, qui vise un effet de levier quotidien triple sur l'indice S&P/TSX 60 et dont les frais de gestion s'élèvent à 1,5 %. L'investisseur institutionnel prévoit le conserver pendant un an, dans un contexte de volatilité anticipée du marché (p. ex., fluctuations quotidiennes de  $\pm 2$  %). Quel facteur a le plus d'incidence sur son analyse de l'effet de levier sur le rendement de ce FNB?
- A. Le cours de 40 \$, qui entraîne des coûts d'entrée plus élevés que ceux d'autres FNB sans effet de levier
  - B. Les frais de gestion de 1,5 % du FNB, qui s'accumulent et réduisent les gains liés à l'effet de levier au fil de l'année
  - C. La volatilité quotidienne de  $\pm 2$  % de la TSX, qui amplifie les rendements du FNB au-delà des attentes liées à l'effet de levier triple
  - D. L'effet de levier triple, qui exacerbe la volatilité et cumule les pertes dans des conditions de marché marquées par des fluctuations sur l'ensemble de l'année



**Code:** ISEC\_E\_000148

---

- 19.** Un représentant inscrit d'un courtier en placement participe à la création d'une campagne de marketing. On demande au représentant de comparer un placement dans le fonds d'actions géré par sa société à l'achat de titres de capitaux propres individuels. Quel énoncé serait le plus susceptible d'être utilisé dans le matériel promotionnel de la société?
- A. Un fonds d'actions géré permet à l'investisseur de conserver un contrôle maximal sur ses décisions de placement
  - B. Les titres de capitaux propres individuels limitent les coûts de rééquilibrage pour les investisseurs, grâce aux économies d'échelle
  - C. Les fonds d'actions gérés offrent une diversification et demandent moins de temps à l'investisseur
  - D. Les titres de capitaux propres individuels sont le meilleur choix pour suivre les rendements des marchés à l'échelle mondiale

**Code:** ISEC\_E\_000153

---

- 20.** Un gestionnaire de fonds spéculatifs est préoccupé par les pertes potentielles liées à son portefeuille d'actions en raison de la volatilité du marché. Pour atténuer le risque tout en conservant une exposition à la hausse du marché, il décide de se tourner vers les dérivés. Parmi les énoncés suivants, lequel présente la meilleure stratégie de gestion des risques dans ce scénario?
- A. Acheter des options de vente sur les avoirs du fonds de couverture afin de limiter le risque de baisse tout en conservant le potentiel de hausse
  - B. Conclure un contrat à terme portant sur la vente d'actions à un prix fixe, afin de garantir la valeur marchande actuelle
  - C. Établir une stratégie de tunnel en achetant des options de vente et en vendant des options d'achat afin de couvrir le risque de baisse à moindre coût
  - D. Augmenter la part en espèces dans le fonds spéculatif en liquidant une partie des actions détenues et en utilisant des contrats à terme pour reproduire l'exposition au marché



**Code:** ISEC\_E\_000156

---

- 21.** Un client institutionnel demande à un courtier en placement de vendre 10 000 actions le plus rapidement possible, tout en maximisant le prix de vente. Le système de négociation parallèle (SNP) non protégé affiche un cours acheteur plus élevé, mais un volume de négociation plus faible. La Bourse de croissance TSX (TSXV) offre une meilleure liquidité, mais un cours acheteur légèrement inférieur. Que doit considérer le courtier en placement en priorité lorsqu'il choisit où exécuter l'ordre?
- A. Le cours acheteur plus élevé du SNP, car il maximise le prix de vente
  - B. La plus grande liquidité de la TSXV, qui garantit une exécution plus rapide
  - C. La différence dans les règles liées au règlement, car cela pourrait retarder la réception des fonds par le client
  - D. La taille de l'ordre par rapport à la liquidité de chaque marché

**Code:** ISEC\_E\_000159

---

- 22.** Un courtier en placement exécute une opération d'achat d'actions pour un client institutionnel. À la date de règlement, le courtier en placement vendeur ne livre pas les actions en raison d'une erreur administrative. Que devrait faire le courtier en placement acheteur pour remédier à ce défaut de règlement?
- A. Annuler l'opération et aviser le client de la situation
  - B. Reporter la date de règlement et tenter à nouveau la livraison
  - C. Signaler le défaut à la chambre de compensation pour obtenir des directives
  - D. Acheter les actions ailleurs et exiger un remboursement pour le coût supplémentaire

**Code:** ISEC\_E\_000165

---

- 23.** Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les responsabilités d'une personne autorisée qui souhaite ouvrir un compte de négociation de titres auprès d'un autre courtier en placement?
- A. Elle doit d'abord ouvrir le compte, informer le courtier une fois qu'il est ouvert, puis commencer à effectuer des opérations
  - B. Elle n'est pas tenue de déclarer les comptes de négociation externes à son courtier, tant qu'ils sont désignés comme non-clients (professionnels)
  - C. Elle doit informer son propre courtier, obtenir son approbation et s'assurer que cette approbation est reçue avant d'ouvrir le nouveau compte
  - D. Elle n'a besoin que de l'approbation du courtier auprès duquel le compte est ouvert, puisque son courtier actuel ne supervise pas les comptes externes



**Code:** ISEC\_E\_000166

---

24. Que doit faire un courtier en placement lorsqu'une erreur dans les détails d'une opération d'un client institutionnel est découverte après l'exécution?
- A. Corriger l'erreur et informer le client sans délai
  - B. Documenter l'erreur aux fins de vérification interne
  - C. Signaler immédiatement l'erreur à l'organisme de réglementation
  - D. Modifier les détails lors du prochain rapprochement

**Code:** ISEC\_E\_000168

---

25. Un titre se négocie actuellement à 49,75 \$ l'action. Que doit faire un courtier en placement lorsqu'il reçoit d'un client institutionnel un ordre de vente à cours limité portant sur 100 actions à 50 \$, si le cours passe d'abord à exactement 50,10 \$ puis redescend à exactement 49,88 \$?
- A. Vendre uniquement si le cours atteint exactement 50 \$
  - B. Vendre à 50,10 \$ lorsque le cours augmente
  - C. Vendre à 49,88 \$ lorsque le cours baisse
  - D. Vendre immédiatement à 49,75 \$

**Code:** ISEC\_E\_000170

---

26. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le fonctionnement d'un pupitre de négociation pour compte propre au sein d'une institution financière?
- A. Il exécute les ordres des clients dans le but d'encaisser des commissions
  - B. Il couvre les risques des clients à l'aide de dérivés
  - C. Il engage le capital de la société dans des opérations visant à générer des profits
  - D. Il fait correspondre les opérations des clients avec des renseignements sur le marché exclusifs à l'institution

**Code:** ISEC\_E\_000177

---

27. Lequel des énoncés suivants met le mieux en évidence un avantage clé de la négociation algorithmique associé à sa constance?
- A. Les opérations sont exécutées instantanément, tirant parti des mouvements à court terme du marché
  - B. De grands volumes de données sont traités afin de repérer les occasions de négociation
  - C. Les stratégies de négociation sont appliquées de façon uniforme, évitant les interventions humaines imprévisibles
  - D. Le besoin d'exécuter manuellement des opérations est réduit, ce qui diminue les coûts opérationnels



Code: ISEC\_E\_000184

---

- 28.** Un important gestionnaire d'actifs ayant des besoins de liquidités variables est à la recherche de services d'exécution. Un courtier en placement du côté vendeur offre des services de négociation à titre de mandataire et de facilitation à titre de contrepartiste, à partir de son portefeuille. Lequel des énoncés suivants reflète le mieux la façon dont ces services diffèrent pour répondre à la variété des besoins de clients?
- A. Les pupitres à titre de contrepartie offrent une exécution sans effet de levier au courtier en placement, tandis que les pupitres à titre de mandataire effectuent des transactions avec levier
  - B. Les pupitres à titre de mandataire exécutent les ordres des clients sans utiliser le capital du courtier en placement, tandis que les pupitres à titre de contrepartiste négocient à partir du portefeuille de la société
  - C. Les clients institutionnels traitent généralement les opérations de façon indépendante, éliminant ainsi tout besoin de services spécialisés ou d'approches différenciées de la part du courtier en placement
  - D. Les grands gestionnaires d'actifs n'ont pas vraiment besoin du soutien d'un pupitre de facilitation à titre de contrepartiste en raison de la taille de leur propre pupitre de négociation

Code: ISEC\_E\_000188

---

- 29.** Un gestionnaire institutionnel a besoin d'une recherche sectorielle approfondie ainsi que de l'exécution de blocs de titres importants pour plusieurs comptes de régimes de retraite. Le courtier en placement propose des analystes spécialisés et un pupitre de négociation à service personnalisé pour exécuter ces opérations efficacement. Lequel des énoncés suivants explique le mieux comment un courtier en placement répond à ce type de besoins institutionnels?
- A. Les services du courtier en placement se limitent exclusivement à la prise ferme d'émissions d'actions, sans inclure les tâches de recherche ni les responsabilités liées à l'exécution de blocs de titres
  - B. Le courtage privilégié se concentre exclusivement sur le prêt de titres, excluant les opérations sur blocs de titres et les services d'analyse offerts par le courtier en placement
  - C. Le soutien complet en matière de négociation, combiné à des analyses ciblées, illustre comment les courtiers en placement répondent aux vastes besoins des clients institutionnels
  - D. Les clients institutionnels doivent exécuter eux-mêmes toutes les opérations importantes et compiler toute recherche sur le marché essentielle indépendamment du courtier en placement



**Code:** ISEC\_E\_000195

---

- 30.** Un investisseur institutionnel étranger souhaite acheter des titres inscrits en bourse, mais des restrictions liées au territoire de compétence pourraient s'appliquer. Comment la personne autorisée doit-elle procéder, selon les directives du courtier en placement?
- A. Ouvrir les comptes de négociation pour l'investisseur et le traiter comme un client de détail jusqu'à ce que les restrictions liées au territoire de compétence aient été vérifiées
  - B. Consulter les politiques d'intégration des clients étrangers du courtier en placement et confirmer les restrictions locales, avant d'ouvrir le compte
  - C. Refuser le service à cet investisseur non résident, car les restrictions liées au territoire de compétence interdisent toute intervention du courtier en placement
  - D. Suivre les directives de l'organisme de réglementation concernant les clients étrangers et inscrire le client comme étant politiquement exposé

**Code:** ISEC\_E\_000197

---

- 31.** Un important fonds de couverture demande l'ouverture d'un compte sur marge à effet de levier pour des opérations à court terme, en affirmant que son statut institutionnel le dispense des vérifications habituelles du courtier en placement. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux si cette exemption s'applique, et comment documenter le fait que le grand fonds de couverture comprend les risques liés à la marge?
- A. Le fonds de couverture doit confirmer sa compréhension des risques liés à la marge, et le courtier en placement doit vérifier toute exemption applicable au statut institutionnel
  - B. Les clients institutionnels sont dispensés des exigences de présentation de l'information liée à la marge, puisqu'on suppose qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour prendre eux-mêmes leurs décisions de placement
  - C. Les exigences de vérification habituelles du compte font l'objet d'une exemption si les actifs totaux du fonds de couverture dépassent un certain seuil
  - D. Les exigences liées à la détermination de la convenance et aux documents de reconnaissance des risques sont levées dès lors que le courtier en placement reconnaît le fonds de couverture comme un client institutionnel



**Code:** ISEC\_E\_000205

---

- 32.** L'équipe de financement des sociétés d'un courtier en placement apprend qu'une prise de contrôle est imminente, ce qui place la société cible sur une liste grise. Un employé de l'équipe de financement des sociétés tente tout de même d'acheter des actions, malgré ces restrictions. Quel énoncé décrit le mieux le rôle de la liste grise?
- A. Les listes grises aident à prévenir les opérations alimentées par des renseignements non publics, empêchant le personnel d'utiliser des renseignements privilégiés liés à une prise de contrôle
  - B. Ces listes demeurent entièrement facultatives; le personnel peut quand même effectuer des transactions, si des profits à court terme semblent réalisables
  - C. Seul le courtier inscrit prend connaissance des détails de la prise de contrôle, ce qui permet aux autres employés de continuer à effectuer des transactions malgré les restrictions en place
  - D. Les préférences personnelles du gestionnaire priment sur les politiques du courtier en placement, qui ne restreignent pas les transactions sur les titres visés par une liste grise

**Code:** ISEC\_E\_000213

---

- 33.** Un représentant inscrit détient personnellement des actions dans une entreprise en démarrage du secteur technologique qu'il recommande également à certains clients institutionnels. Comment le représentant inscrit doit-il gérer ce conflit d'intérêts potentiel, selon la réglementation?
- A. Il doit évaluer s'il existe un conflit d'intérêts et, le cas échéant, le divulguer au client avant de formuler la recommandation
  - B. Il doit vendre les titres qu'il détient à titre personnel avant de faire une recommandation, afin de ne pas entrer en conflit avec les intérêts du client
  - C. Il doit divulguer sa participation au courtier en placement, puis obtenir le consentement nécessaire ou retirer sa recommandation, si son objectivité est compromise
  - D. Il doit retarder la recommandation du titre jusqu'à ce qu'un délai suffisant soit écoulé, de façon à rendre négligeable tout avantage pour le représentant inscrit



**Code:** ISEC\_E\_000214

---

- 34.** Une personne autorisée accepte de siéger au conseil d'administration d'un émetteur externe à la société, sans divulguer cette entente. Quelles mesures permettent le mieux d'assurer la conformité et d'atténuer les conflits d'intérêts potentiels?
- A. Les personnes autorisées peuvent siéger à des conseils d'administration externes si le poste n'est pas rémunéré et n'est pas lié à leurs responsabilités professionnelles, sans qu'il soit nécessaire d'en informer la société
  - B. Les personnes autorisées doivent divulguer leur poste d'administrateur à la société et obtenir une approbation préalable pour veiller à ce que l'activité ne crée pas de conflit d'intérêts et respecte les politiques de la société
  - C. Il est permis de faire partie d'un conseil d'administration externe, tant que la personne autorisée sépare ses activités personnelles et professionnelles
  - D. La divulgation n'est requise que si le poste au conseil d'administration occupé par la personne autorisée comporte un intérêt financier ou une rémunération directe

**Code:** ISEC\_E\_000216

---

- 35.** Un courtier en placement apprend qu'un de ses employés, une personne autorisée, occupe un poste de direction dans une entreprise qui effectue des opérations par son entremise, ce qui soulève des préoccupations potentielles en matière de conflit d'intérêts. Comment le service de la conformité doit-il faire face à cette situation?
- A. Il doit recommander la cessation d'emploi de la personne autorisée, en raison de la violation des politiques internes et d'un manque d'intégrité
  - B. Il doit lancer une enquête interne sur la situation, en reportant toute mesure disciplinaire ou divulgation jusqu'à la conclusion de l'enquête
  - C. Il doit porter le conflit à l'attention de la personne autorisée, exiger une attestation d'indépendance et revoir la formation sur les activités externes
  - D. Il doit exiger une divulgation, évaluer l'impartialité et faire remonter la situation à l'équipe de la haute direction du courtier en placement



**Code:** ISEC\_E\_000221

---

- 36.** Un fonds de couverture institutionnel porte plainte au sujet de transactions non autorisées dans un sous-compte détenu chez un courtier en placement. Comment une personne autorisée doit-elle traiter la plainte d'un client institutionnel?
- A. Elle doit transmettre les plaintes à un ombudsman externe, après que le courtier en placement a procédé à un examen préliminaire
  - B. Elle doit transmettre la plainte à son surveillant, qui est chargé de la gérer et de la signaler au service de la conformité
  - C. Elle doit accuser réception de la plainte du client institutionnel, enquêter sur la situation de façon appropriée et communiquer les conclusions au client
  - D. Elle doit informer le responsable désigné des plaintes, envoyer une lettre d'accusé de réception au client et veiller à fournir une réponse complète

**Code:** ISEC\_E\_000227

---

- 37.** Un courtier en placement examine les politiques et les procédures exigées par les organismes de réglementation canadiens pour négocier sur le marché des titres de créance. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux l'objectif principal de ces exigences?
- A. Réduire le risque systémique et favoriser des opérations transparentes et bien encadrées
  - B. Garantir des prix uniformes pour tous les investisseurs, peu importe les conditions du marché
  - C. Limiter l'entrée sur le marché à seulement quelques participants institutionnels approuvés
  - D. Normaliser tous les frais de transaction pour chaque émetteur sur le marché

**Code:** ISEC\_E\_000230

---

- 38.** Un investisseur institutionnel achète huit obligations de la société XYZ Inc. Chaque obligation a une valeur nominale de 1 000 \$, un taux d'intérêt nominal annuel de 5 % et une échéance de dix ans. Le titre se négocie actuellement à 98,25 \$ l'action, reflétant les variations des taux d'intérêt. Si l'investisseur conserve ces obligations pendant une année complète, quel sera le montant total des intérêts sur coupon qui lui sera versé?
- A. 49,12 \$
  - B. 50 \$
  - C. 393 \$
  - D. 400 \$



**Code:** ISEC\_E\_000231

---

- 39.** Un investisseur institutionnel détient une obligation de société achetée à sa valeur nominale, avec trois années restantes avant l'échéance. Son taux d'intérêt nominal annuel est de 4 %. Les taux d'intérêt du marché ont récemment augmenté à 5 %, et l'obligation se négocie maintenant sous sa valeur nominale. L'investisseur peut conserver l'obligation jusqu'à l'échéance ou la vendre maintenant. Quel énoncé décrit le mieux un facteur clé que l'investisseur devrait analyser lorsqu'il décide de conserver ou de vendre?
- A. La date d'échéance de l'obligation garantit que l'investisseur recevra la pleine valeur nominale au rachat, ce qui pourrait compenser la baisse de prix temporaire
  - B. Le taux d'intérêt nominal s'ajuste automatiquement à 5 % si l'investisseur conserve l'obligation pendant au moins 12 mois
  - C. Le fait de conserver l'obligation assure des paiements d'intérêts plus élevés que toute autre option de réinvestissement
  - D. Si l'obligation est vendue maintenant, elle se vendra à sa valeur nominale puisque l'échéance est encore dans trois ans

**Code:** ISEC\_E\_000252

---

- 40.** Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la façon dont les certificats canadiens d'actions étrangères sont négociés au Canada et si les détenteurs obtiennent des droits de vote et de dividende proportionnels?
- A. Ils demeurent bloqués jusqu'à l'échéance et n'accordent aux détenteurs aucun droit de vote fractionnaire ni droit aux dividendes
  - B. Ils se négocient librement sur une bourse canadienne, mais ne confèrent aucun droit de vote ni aux dividendes
  - C. Ils sont négociés librement sur le marché, avec des droits de vote et de dividende proportionnels à la fraction détenue
  - D. Ils versent des dividendes selon un échéancier déterminé, mais ne peuvent pas être revendus sur le marché après l'achat



**Code:** ISEC\_E\_000256

---

- 41.** Un investisseur institutionnel compare des actions de catégorie B d'une entité canadienne, assorties de dividendes modérés, à un certificat canadien d'actions étrangères (CCAÉ) lié à un titre étranger du secteur du commerce électronique (comportant des frais de couverture). Son objectif est de maximiser les gains nets à long terme, malgré l'incertitude des taux de change. Quelle approche convient le mieux à cet objectif?
- A. Opter systématiquement pour des actions canadiennes, en supposant que l'exposition aux devises mène forcément à des pertes, malgré les perspectives de croissance des titres étrangers
  - B. Utiliser l'effet de levier sur les actions canadiennes pour amplifier les rendements potentiels, compenser les frais de couverture des CCAÉ et éviter les risques liés au change
  - C. Ne retenir aucune des deux options, en supposant que les actions à dividendes dégagent toujours un rendement inférieur à celui des actifs couverts contre le risque de change
  - D. Choisir le CCAÉ, si le potentiel de croissance plus élevé compense les fluctuations des devises et les frais de couverture, maximisant ainsi les rendements nets

**Code:** ISEC\_E\_000262

---

- 42.** Une entreprise manufacturière procède à un regroupement d'actions, à raison de deux pour une, afin de maintenir le cours de son action au-dessus des normes minimales d'inscription en bourse. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux l'effet de ce regroupement d'actions sur le nombre d'actions en circulation et sur la valeur totale pour les actionnaires?
- A. Cela réduit de façon permanente la valeur économique totale détenue par chaque investisseur, diminuant leurs avoirs antérieurs de 50 %
  - B. Les regroupements d'actions réduisent le nombre d'actions en circulation, mais en augmentent le prix proportionnellement, ce qui laisse la valeur totale détenue par chaque actionnaire inchangée
  - C. Un regroupement d'actions garantit un versement de dividendes plus élevé sur un nombre réduit d'actions, augmentant ainsi le revenu à court terme de tous les détenteurs
  - D. Les détenteurs renoncent automatiquement à une partie de leurs actions sans compensation, permettant à la société de récupérer une part de la propriété



Code: ISEC\_E\_000265

---

43. Un fabricant spécialisé émet des actions privilégiées de catégorie X (dividendes participatifs si les profits dépassent les cibles), ainsi que des actions privilégiées de catégorie Y (dividendes fixes, sans versement au-delà du montant prévu). Quel énoncé reflète le mieux l'attrait et les compromis qu'impliquent ces caractéristiques pour les investisseurs institutionnels?
- A. Les détenteurs d'actions de catégorie X ne reçoivent aucun dividende supplémentaire, même si les profits augmentent, ce qui rend la catégorie Y nettement plus attrayante
  - B. Les deux catégories d'actions produisent des rendements identiques, peu importe la rentabilité de la société ou les éventuelles clauses de vote restreint
  - C. Le dividende stable de la catégorie Y dépasse toujours tout versement additionnel lorsque le bénéfice net de la société augmente de façon imprévue
  - D. La catégorie X promet des dividendes liés à l'excédent, ainsi que des droits de vote limités, tandis que la catégorie Y offre un revenu fixe sans potentiel de hausse

Code: ISEC\_E\_000267

---

44. Un distributeur alimentaire émet des actions privilégiées rachetables assorties d'un dividende fixe, mais comportant des frais de rachat en cas de vente anticipée. Comment un investisseur institutionnel doit-il évaluer le revenu potentiel et les coûts associés lorsqu'il examine le profil risque/rendement à long terme?
- A. La clause de rachat élimine les frais de rachat, garantissant le recouvrement intégral du capital en tout temps
  - B. Des frais et des pénalités plus élevés peuvent réduire le rendement net, même si le rendement en dividendes semble attrayant
  - C. Les actions privilégiées rachetables offrent toujours un rendement total supérieur à celui des actions ordinaires
  - D. Les frais de rachat anticipé sont facultatifs et rarement appliqués par l'émetteur

Code: ISEC\_E\_000269

---

45. Un investisseur institutionnel hésite entre acheter des actions ordinaires pour les gains potentiels ou des actions privilégiées offrant des dividendes plus stables, sachant que l'émetteur pourrait réduire les dividendes des actions ordinaires en cas de diminution des bénéfices. Quel énoncé résume le mieux le compromis entre ces deux catégories d'actions?
- A. Les actions privilégiées prennent de la valeur plus rapidement que les actions ordinaires, surtout lorsque les taux d'intérêt commencent à baisser
  - B. Les actions privilégiées offrent des dividendes plus stables, mais un potentiel de croissance limité, tandis que les actions ordinaires procurent des gains en capital plus élevés
  - C. Les actions ordinaires procurent un revenu supérieur à celui des actions privilégiées, assurant des rendements stables, peu importe les variations des bénéfices
  - D. Les deux catégories d'actions présentent des profils de risque à long terme et des politiques de dividendes identiques, ne faisant ainsi aucune différence pour les investisseurs



**Code:** ISEC\_E\_000274

---

46. Un producteur de boissons vient tout juste de verser un dividende annuel de 2,00 \$, avec une croissance prévue de 4 %. L'investisseur exige un rendement de 9 %. Quelle méthode applique correctement le modèle de croissance de Gordon pour déterminer le juste prix de l'action?
- A. Multiplier le dividende de 2,00 \$ par  $(1 + 4 \%)$ , puis diviser le résultat par  $(9 \% - 4 \%)$
  - B. Multiplier le dividende de 2,00 \$ par  $(1 + 9 \%)$ , puis diviser le résultat par  $(9 \% - 4 \%)$
  - C. Diviser le dividende de 2,00 \$ par  $(1 + 4 \%)$ , puis multiplier le résultat par  $(1 + 9 \%)$
  - D. Diviser le dividende de 2,00 \$ par 9 %, puis multiplier le résultat par  $(1 + 4 \%)$

**Code:** ISEC\_E\_000283

---

47. Un détaillant mondial déclare un résultat net de 300 M\$ et une perte de 50 M\$ au titre des autres éléments du résultat global, liée à des opérations en devises étrangères. Le détaillant mondial vend ensuite sa filiale étrangère, reclassant cette perte de 50 M\$. Comment cet événement affecte-t-il le bénéfice net et le résultat global?
- A. Le résultat net demeure à 300 M\$ et le résultat global à 250 M\$, entièrement inchangés par le reclassement de la perte sur la transaction
  - B. Ni le résultat net ni le résultat global ne changent, de sorte que le reclassement n'a aucun effet notable
  - C. Le reclassement ne diminue jamais le bénéfice net, ce qui implique que le résultat global doit dépasser 250 M\$ après la transaction
  - D. Le résultat net chute à 250 M\$ lorsque la perte de 50 M\$ est reclassée, laissant le résultat global à 250 M\$

**Code:** ISEC\_E\_000286

---

48. Un fabricant de produits technologiques vend une partie de sa division au rendement insatisfaisant pour 2 M\$, comptabilisant un gain net à la cession dans les résultats. Toutefois, les flux de trésorerie d'exploitation demeurent négatifs, ce qui soulève des préoccupations quant à la capacité à couvrir les dépenses courantes. Quelle explication décrit le mieux les raisons de cet écart?
- A. Le produit de la vente a été comptabilisé sous les activités d'exploitation, ce qui compense les flux de trésorerie négatifs de la société et donne l'impression d'une amélioration de la liquidité courante
  - B. L'entrée de trésorerie résultant de la vente de la division est une activité d'investissement, de sorte que le déficit d'exploitation demeure
  - C. La déclaration de tout gain à la cession dans le résultat net signifie qu'aucune entrée distincte ne doit figurer dans l'état des flux de trésorerie
  - D. Le fait d'inclure les profits d'une vente partielle dans le résultat net corrige automatiquement les flux de trésorerie d'exploitation négatifs, éliminant ainsi les déficits ou les manques à gagner



**Code:** ISEC\_E\_000289

---

- 49.** Une société de logiciels reçoit une opinion d'audit avec réserve en raison de restrictions liées à la portée de l'évaluation de ses actifs incorporels exclusifs, les notes en bas de page signalant un litige en matière de propriété intellectuelle (PI) pouvant influencer sur ses revenus futurs. Quel énoncé est le plus exact pour expliquer l'importance de ces conclusions aux investisseurs?
- A. Une opinion avec réserve reflète une opinion non modifiée, donc toute note sur les conflits ou les différends relatifs à la PI n'a aucune importance pour les investisseurs
  - B. Les notes en bas de page demeurent facultatives et ne sont pas liées au jugement de l'auditeur, et n'ont donc aucune influence sur les conclusions présentées
  - C. Le fait de mentionner les différends relatifs à la PI dans les notes en bas de page confirme une faillite imminente, rendant inutile toute analyse ou préoccupation supplémentaire des investisseurs
  - D. Une opinion avec réserve indique des risques non résolus; les notes en bas de page indiquent les problèmes d'évaluation d'actifs incorporels et des incertitudes juridiques, permettant un examen plus approfondi

**Code:** ISEC\_E\_000295

---

- 50.** Un producteur d'énergie se négocie à un ratio cours/bénéfice de 30, dépassant la moyenne de son secteur, qui est de 20. Bien que ses bénéfices cycliques varient considérablement, la société a récemment augmenté son dividende. Quel facteur explique le mieux comment un analyste pourrait percevoir ce ratio cours/bénéfice élevé?
- A. Un ratio cours/bénéfice élevé dans les secteurs cycliques est généralement attendu, mais une comparaison avec d'autres secteurs permettrait une meilleure compréhension
  - B. Une évaluation des bénéfices normalisés et de la viabilité des dividendes à l'aide du modèle d'actualisation des dividendes permet de déterminer si la croissance justifie un ratio cours/bénéfice élevé
  - C. La comparaison directe du ratio cours/bénéfice d'un titre cyclique à celui de ses pairs du secteur confirme une surévaluation immédiate, rendant inutile toute analyse plus approfondie
  - D. Une hausse des dividendes assure la solidité durable du bénéfice et explique le ratio cours/bénéfice élevé malgré la variabilité des bénéfices



**Code:** ISEC\_E\_000314

---

- 51.** La notice d'offre d'un promoteur immobilier indique qu'aucune liquidité n'est garantie, tandis que le dépliant promotionnel promet « un risque minimal et une sortie rapide ». Que doit faire un investisseur institutionnel, afin de concilier ces revendications contradictoires tout en respectant les règles canadiennes de présentation de l'information?
- A. Communiquer avec le promoteur immobilier pour obtenir une explication du libellé dans le dépliant et la notice d'offre
  - B. S'assurer de déposer une plainte auprès de l'organisme de réglementation dès que possible, afin de prévenir tout dommage potentiel
  - C. Vérifier les écarts dans la notice d'offre officielle par rapport aux arguments promotionnels, par l'intermédiaire de son courtier en placement
  - D. Se fier à la notice d'offre afin de tenir compte de tous les risques potentiels dans la décision de placement

**Code:** ISEC\_E\_000317

---

- 52.** Un client institutionnel qui détient principalement des obligations à long terme redoute une hausse des taux et une inflation inattendue. Comment ces changements macroéconomiques pourraient-ils menacer le revenu et le capital de l'investisseur institutionnel?
- A. La hausse des taux d'intérêt augmente la valeur des obligations, protégeant ainsi le rendement réel des coupons contre les effets de l'inflation
  - B. Les taux élevés combinés à l'inflation font chuter le prix des obligations et réduisent le revenu réel des coupons pour les détenteurs
  - C. Le risque lié aux taux d'intérêt concerne uniquement les actions, assurant une protection contre l'inflation aux détenteurs de titres à revenu fixe
  - D. L'inflation fait augmenter le coupon d'une obligation, permettant aux investisseurs de suivre la hausse des prix à la consommation

**Code:** ISEC\_E\_000323

---

- 53.** Un gestionnaire de fonds à revenu fixe souhaite ajouter des obligations de sociétés à rendement élevé à un portefeuille d'obligations existant. Quelle mesure permettrait le mieux d'équilibrer le risque de crédit accru avec les objectifs globaux de rendement du fonds?
- A. Consolider le portefeuille du fonds auprès d'un seul émetteur à rendement élevé, maximisant ainsi le rendement, mais négligeant les besoins de diversification
  - B. Utiliser des contrats à terme sur actions à court terme négociés à la Bourse de Toronto (TSX) comme couverture directe du risque de crédit pour la pondération affectée aux titres à revenu fixe
  - C. Répartir le risque entre plusieurs émetteurs de titres à rendement élevé, tout en conservant des obligations de catégorie investissement pour stabiliser la qualité globale
  - D. Retirer toutes les obligations de moindre qualité après les gains initiaux, en ne conservant que les titres plus sûrs afin de limiter le risque



**Code:** ISEC\_E\_000330

---

- 54.** Un fonds de pension applique la théorie moyenne-écart pour réduire la volatilité totale tout en visant la croissance. Comment devrait-il répartir ses actifs pour mettre en œuvre une stratégie de diversification efficace?
- A. Concentrer le capital disponible dans un seul émetteur d'obligations à haut rendement, si les rendements passés sont favorables
  - B. Utiliser les corrélations entre plusieurs catégories d'actifs pour combiner des titres dont les mouvements ne sont pas synchronisés
  - C. Répartir des montants égaux dans chaque titre, sans analyser la corrélation ou la variance sous-jacente
  - D. Investir dans un vaste indice du marché boursier, sans inclure de titres à revenu fixe ni d'actifs alternatifs

**Code:** ISEC\_E\_000332

---

- 55.** Un analyste boursier travaillant chez un courtier en placement institutionnel applique le modèle d'évaluation des actifs financiers à une société de ressources primaires à moyenne capitalisation, puis teste les facteurs de taille et de valeur. Quel aspect explique le mieux pourquoi ces approches pourraient générer des rendements requis différents?
- A. Le modèle d'évaluation des actifs financiers inclut déjà tous les facteurs propres à la société, ce qui rend inutile toute approche multifactorielle
  - B. Les modèles multifactoriels tiennent compte d'autres variables que le bêta, ce qui fait varier les rendements exigés au-delà du simple risque de marché
  - C. L'ajout de facteurs réduit les rendements requis, peu importe la taille de la société ou ses caractéristiques intrinsèques réelles
  - D. Les modèles multifactoriels supposent qu'il n'y a aucune corrélation avec l'ensemble du marché, rendant les mesures standards du bêta obsolètes



**Code:** ISEC\_E\_000337

---

- 56.** Un investisseur institutionnel détient un fonds négocié en bourse (FNB) à large couverture du marché pour diversifier son portefeuille, mais constate qu'un fonds indiciel sectoriel affiche un meilleur rendement. L'investisseur envisage de transférer du capital vers le nouveau fonds, tout en maintenant une stratégie passive dans l'ensemble. Quelle serait la meilleure approche à adopter, et pourquoi?
- A. Effectuer un transfert à court terme vers le nouveau FNB, afin de tirer parti des rendements supérieurs observés au cours des derniers mois
  - B. Vendre une partie de la participation dans le FNB à large couverture pour investir dans le fonds sectoriel, équilibrant ainsi l'augmentation des rendements et le risque lié à une exposition plus ciblée
  - C. Laisser tomber l'approche passive, le rendement supérieur d'un secteur indiquant que l'investissement actif constitue une meilleure option
  - D. Conserver le placement dans le FNB à large couverture du marché, car les variations sectorielles de performance ne sont pas pertinentes pour les rendements futurs

**Code:** ISEC\_E\_000340

---

- 57.** Un gestionnaire de fonds axé sur la valeur à la recherche de tendances à court terme décide d'ajouter des titres de croissance affichant une forte tendance haussière et de réduire son exposition aux secteurs sous-évalués. Quel énoncé décrit le mieux l'effet potentiel de ce changement de style inattendu?
- A. L'adoption de titres à tendance haussière permet d'obtenir des rendements plus élevés, rendant inutile le recours aux stratégies de placement traditionnelles axées sur la valeur
  - B. Étant donné que l'investissement axé sur la croissance et celui axé sur la valeur sont équivalents, ce changement ne fait qu'affiner une approche de style à long terme existante
  - C. Passer d'une stratégie axée sur la valeur à une stratégie axée sur la croissance a peu d'effet sur la crédibilité ou le profil de risque global du portefeuille
  - D. L'écart de style peut générer des gains rapides, mais compromet la thèse centrale, déstabilise les clients axés sur la valeur et accroît le risque



**Code:** ISEC\_E\_000341

---

- 58.** Un gestionnaire d'actions adopte une stratégie d'achat et de conservation à long terme dans des titres à grande capitalisation, mais craint que les fluctuations de prix entraînent une dérive sectorielle. Quelle technique passive permet de gérer efficacement le déséquilibre à long terme sans augmenter considérablement le taux de rotation?
- A. Procéder à des ajustements de la pondération des titres en portefeuille chaque trimestre selon une approche en synchronisation avec le marché, en délaissant la stratégie passive à long terme axée sur les titres à grande capitalisation
  - B. Employer des produits dérivés à des fins de couverture qui simulent les rotations sectorielles actives, en s'écartant de la stratégie d'achat et de conservation à long terme
  - C. Rééquilibrer périodiquement ou suivre un indice, en maintenant un faible taux de rotation tout en gérant efficacement les variations de pondération sectorielle
  - D. Laisser les déséquilibres sectoriels s'amplifier librement, en comptant sur la dynamique du marché pour compenser l'absence de diversification adéquate

**Code:** ISEC\_E\_000343

---

- 59.** Un fonds d'actions passif suivant un indice canadien voit un important titre du secteur de l'énergie retiré et une entreprise technologique ajoutée. Comment faut-il gérer cette situation pour limiter les erreurs de suivi?
- A. Aligner immédiatement les avoirs sur les nouvelles composantes de l'indice afin de limiter les erreurs de suivi, plutôt que d'attendre le prochain rééquilibrage
  - B. Maintenir le calendrier de rééquilibrage actuel, en ignorant les changements à l'indice jusqu'au prochain ajustement prévu du portefeuille
  - C. Utiliser l'effet de levier pour compenser la pondération perdue dans le secteur énergétique, sans remplacer le titre retiré par la nouvelle entreprise technologique
  - D. Liquidier rapidement les positions existantes, puis réinvestir après la stabilisation des nouvelles composantes de l'indice



**Code:** ISEC\_E\_000344

---

- 60.** Un fonds de pension adopte une stratégie d'achat et de conservation d'obligations de sociétés, mais observe des variations des écarts de rendement dans certains secteurs, ce qui soulève des doutes quant à une approche strictement passive. Quelle méthode permet de tenir compte de ces variations, tout en conservant une approche essentiellement passive?
- A. S'assurer que le fonds conserve les obligations jusqu'à l'échéance, sans tenir compte des variations sectorielles des écarts de rendement ni des signaux de mauvaise évaluation
  - B. Rééquilibrer périodiquement en faveur des secteurs bon marché pour exploiter les écarts mal évalués, tout en maintenant une structure obligataire majoritairement passive
  - C. Vendre à découvert des obligations d'État chaque fois que les écarts se resserrent, de manière à obtenir un rendement supérieur constant dans toutes les conditions du marché
  - D. Abandonner les règles de gestion passive, adopter une approche entièrement active et se détacher de tout indice de référence, ainsi que de la stratégie d'achat et de conservation

**Code:** ISEC\_E\_000345

---

- 61.** Une société minière lance une offre publique d'achat pour un concurrent plus petit, en émettant une circulaire d'offre en vertu du règlement 62-104. Quelle exigence permet de s'assurer que les actionnaires minoritaires disposent de suffisamment de temps et des détails nécessaires pour prendre une décision éclairée?
- A. Aucune documentation officielle n'est nécessaire, si l'offrant s'attend à une acceptation rapide et à peu d'objections de la part des actionnaires minoritaires
  - B. L'examen approfondi ne s'applique qu'aux actionnaires majoritaires, et non aux actionnaires minoritaires, ce qui annule l'exigence de présentation équitable de l'information auprès des petits détenteurs
  - C. Une circulaire officielle accompagnée d'une période minimale d'offre permet aux actionnaires d'évaluer adéquatement les détails de l'offre publique d'achat
  - D. L'offre peut être clôturée à tout moment, sans documentation officielle, éliminant ainsi toute révision obligatoire par les actionnaires minoritaires



**Code:** ISEC\_E\_000349

---

- 62.** Une société minière annonce la tenue de son assemblée annuelle des actionnaires et dépose des documents de procuration et le rapport de gestion sur SEDAR+. Quel droit prévu par la loi permet aux actionnaires minoritaires d'assister à l'assemblée, de prendre la parole et de voter sur les résolutions proposées?
- A. Seuls les actionnaires majoritaires peuvent voter, ce qui prive les actionnaires minoritaires de toute participation à l'assemblée ou de droit de parole officiel
  - B. Chaque actionnaire, petit ou grand, reçoit les avis de convocation, peut interroger la direction et dispose de pleins droits de vote
  - C. Les détails de l'assemblée demeurent confidentiels et ne sont révélés qu'après l'événement, privant ainsi les actionnaires minoritaires de toute transparence préalable
  - D. Les documents de procuration excluent l'information prospective, ce qui évite un vote potentiellement biaisé, mais prive les investisseurs d'une analyse complète et approfondie

**Code:** ISEC\_E\_000351

---

- 63.** Une crise mondiale déclenche des fluctuations des prix des matières premières, ce qui amène les organismes de réglementation canadiens à réviser les règles liées à la marge applicables aux contrats à terme. Quel facteur un courtier en placement local doit-il prendre en compte pour se conformer aux règles, tout en gérant la volatilité accrue?
- A. Éviter de surveiller les expositions aux matières premières, car la volatilité intrajournalière est de courte durée et ne nécessite aucun ajustement de marge important
  - B. Réévaluer les politiques liées à la marge, obtenir des garanties supplémentaires et ajuster la stratégie de couverture pour respecter les règles mises à jour en période de volatilité
  - C. Encourager les clients à ignorer les appels de marge en période de volatilité, en misant sur un rebond éventuel pour rétablir les soldes
  - D. Encourager les positions spéculatives illimitées pour les courtiers en placement, car les restrictions strictes en matière de marge ne devraient pas être une préoccupation pour les organismes de réglementation



**Code:** ISEC\_E\_000353

---

- 64.** Un investisseur institutionnel compare un placement dans une fiducie de placement immobilier (FPI) à un placement dans un fonds négocié en bourse (FNB) dont le gestionnaire investit dans des FPI (un « FNB de FPI »). Quelle affirmation décrit correctement la différence entre les FPI et les FNB de FPI?
- A. Comme les parts de FPI ne se négocient jamais en bourse, un placement dans un FNB de FPI offre des dividendes plus élevés et plus stables de façon permanente comparativement aux parts de FPI
  - B. Un FNB de FPI investit directement dans l'immobilier, tandis qu'une FPI investit indirectement dans des indices immobiliers
  - C. Les FPI peuvent ne pas être négociées en bourse, ce qui limite leur liquidité, contrairement aux FNB de FPI, qui sont toujours négociés en bourse
  - D. Les FNB sont beaucoup moins liquides que les FPI, ce qui empêche les ventes intrajournalières pour les investisseurs immobiliers intéressés

**Code:** ISEC\_E\_000355

---

- 65.** Un fonds de capital de risque investit dans une jeune entreprise technologique en phase de démarrage et envisage également les jetons numériques émis par cette entreprise. Quelle distinction l'investisseur doit-il faire entre les titres de capital-investissement et les cryptoactifs?
- A. Les participations en capital-investissement sont inscrites à des bourses canadiennes, tandis que les jetons numériques garantissent des remboursements fixes à l'échéance
  - B. Les cryptoactifs exigent un contrôle diligent formel, tandis que le capital-investissement est en grande partie non réglementé et échappe à tout examen
  - C. Les titres de capital-investissement et les jetons numériques garantissent tous deux une stratégie de sortie assurée dans un délai de six mois
  - D. Les cryptoactifs peuvent être très volatils, tandis que le capital-investissement impose souvent de longues périodes d'immobilisation et présente une liquidité incertaine

**Code:** ISEC\_E\_000357

---

- 66.** Une institution met au point un produit structuré qui offre une protection contre les pertes et un rendement plafonné adossé à un indice boursier. Quelle considération explique le mieux les compromis par rapport à un placement direct dans l'indice?
- A. Les produits structurés reproduisent les gains d'un indice, assurant un potentiel de rendement illimité, sans risque de rendement négatif
  - B. La protection contre les baisses peut réduire les gains potentiels, d'où l'importance pour les investisseurs d'analyser les coûts et le risque de crédit de l'émetteur
  - C. Détenir une position dans l'indice procure la même protection du capital que celle offerte par les produits structurés
  - D. Toutes les pertes liées à des produits structurés sont entièrement assurées par les organismes de réglementation, évitant les répercussions négatives en cas d'effondrement du marché



**Code:** ISEC\_E\_000358

---

- 67.** Un fonds de pension envisage d'investir dans une autoroute à péage, afin de se protéger contre l'inflation et de générer un rendement stable, mais constate un risque d'illiquidité et des obstacles réglementaires potentiels. Quelle affirmation décrit le mieux les compromis liés à un placement dans une autoroute à péage pour un gestionnaire qui recherche à la fois du rendement et une bonne gestion du risque?
- A. Un placement dans une autoroute à péage peut servir de couverture contre l'inflation, mais il est illiquide, nécessite l'entretien de l'infrastructure et est soumis à des contraintes réglementaires locales
  - B. La propriété d'une autoroute à péage entraîne des coûts de détention négligeables et une liquidité complète, sans aucune préoccupation d'ordre cyclique ou réglementaire
  - C. Les placements dans les autoroutes à péage sont à l'abri de la réglementation locale, ce qui élimine les menaces cycliques pouvant nuire aux profits à court terme
  - D. Des frais d'utilisation élevés pour une autoroute à péage sont sans incidence si la gestion de la route est externalisée, garantissant un fardeau opérationnel minimal pour les investisseurs

**Code:** ISEC\_E\_000367

---

- 68.** Un courtier en placement accorde un accès électronique direct à un fonds de couverture, contournant le processus habituel d'acheminement des ordres. Cependant, en vertu des Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM), l'obligation de prévenir les infractions comme l'empilement ou l'émission d'ordres trompeurs demeure. Quel énoncé reflète le mieux les obligations permanentes du courtier en placement, le cas échéant?
- A. Il doit surveiller le flux d'ordres électroniques directs afin de détecter et de prévenir les pratiques pouvant nuire à l'intégrité du marché
  - B. Il n'assume aucune responsabilité à l'égard des comportements de négociation automatisée de ses clients institutionnels
  - C. Il doit divulguer l'accès électronique direct à la bourse visée, laquelle prend directement en charge la surveillance
  - D. Il doit informer le client des pratiques interdites et exiger qu'il signe une déclaration de reconnaissance des obligations en matière d'intégrité du marché



**Code:** ISEC\_E\_000369

---

- 69.** Un responsable de la conformité d'un courtier en placement reçoit une dénonciation anonyme alléguant qu'un client institutionnel aurait commis un délit d'initié, ce qui concorde avec des rumeurs de fuite concernant les résultats financiers. Que devrait faire le responsable de la conformité dans cette situation?
- A. Surveiller les instructions de négociation du client et les réponses du négociateur pour déterminer s'il y a collusion
  - B. Signaler le client institutionnel à l'organisme de réglementation et suspendre son compte jusqu'à ce qu'une directive contraire soit donnée
  - C. Permettre au client de poursuivre ses opérations, car la dénonciation était anonyme et ne peut pas être confirmée
  - D. S'assurer que l'éventuel conflit d'intérêts est examiné et que les organismes de réglementation sont informés, si les soupçons sont confirmés

**Code:** ISEC\_E\_000370

---

- 70.** Un gestionnaire de fonds passe un ordre au marché pour acheter un titre très liquide auprès de son courtier en placement exécutant. Quel énoncé reflète le mieux la façon dont l'ordre sera exécuté dans cette situation?
- A. Il ne s'exécute qu'au prix choisi ou à un prix inférieur, ce qui offre peu de garantie d'exécution immédiate et complète
  - B. Il vise le meilleur prix disponible, sans limite sur le prix payé, ce qui garantit une exécution immédiate et complète
  - C. Il vise une exécution instantanée, mais peut refuser les quantités partielles lorsque des correspondances adéquates ne sont pas disponibles
  - D. Il masque la majorité de l'ordre, ne rendant visible qu'une petite portion à la fois sur le marché



**Code:** ISEC\_E\_000377

---

- 71.** Un vendeur négociateur, réglementé à titre de représentant inscrit, manque l'appel d'un client institutionnel qui voulait modifier un ordre à cours limité. Il rappelle trop tard et rate la fenêtre sur le marché. Le client reproche au négociateur de ne pas avoir été joignable pour apporter les modifications à temps. Quel énoncé correspond aux meilleures pratiques dans le contexte, selon les exigences en matière de gestion des opérations?
- A. Les vendeurs négociateurs doivent divulguer clairement leurs heures de marché pour s'assurer que les clients savent quand les ordres peuvent être reçus et exécutés en temps opportun
  - B. Les vendeurs négociateurs doivent être continuellement accessibles durant les heures de marché afin de pouvoir modifier les ordres rapidement, en respectant les normes de précision et de rapidité d'exécution
  - C. Les vendeurs négociateurs doivent offrir un accès électronique direct supervisé parallèlement au représentant inscrit, en cas de non-disponibilité
  - D. Les vendeurs négociateurs doivent assurer la meilleure exécution possible au moment de la saisie de l'ordre, laquelle doit avoir lieu dès que raisonnablement possible

**Code:** ISEC\_E\_000381

---

- 72.** Un bureau du côté vendeur utilise un algorithme visant à limiter l'effet sur le marché des ordres boursiers de grande taille, mais les données suggèrent une possible suroptimisation. Quel énoncé rend le mieux compte des répercussions de cet algorithme?
- A. Il peut entraîner un ralentissement des transactions, la perte de périodes de prix avantageuses et une exécution partielle ou incomplète des ordres de grande taille
  - B. Il peut exécuter les opérations en un seul bloc, garantissant les meilleurs prix dans des conditions de marché variables
  - C. Il peut se concentrer sur le risque lié au prix plutôt que le rendement, faisant de la vitesse un facteur non pertinent
  - D. Il élimine le besoin de recalibrage, car le système corrige automatiquement en fonction des conditions du marché

**Code:** ISEC\_E\_000393

---

- 73.** Dans lequel des scénarios suivants un courtier en placement est-il tenu d'évaluer la convenance d'une recommandation de placement pour un client institutionnel?
- A. Une société de placement qui gère des portefeuilles de plusieurs millions de dollars demande un produit de placement à valeur élevée
  - B. Un fonds de couverture ayant des antécédents de placements de faible valeur demande des conseils sur un produit dérivé dans lequel il possède peu d'expérience en investissement
  - C. Un fonds de pension gouvernemental, connu pour la gestion de portefeuilles diversifiés à grande échelle, demande un placement à revenu fixe spécifique
  - D. Une compagnie d'assurance bien établie, ayant fait ses preuves en gestion de placement dans diverses catégories d'actifs, se renseigne sur un nouveau produit



**Code:** ISEC\_E\_000403

---

- 74.** Un représentant inscrit examine le compte d'un client institutionnel. Pourquoi est-il important qu'il comprenne les titres détenus, en particulier ceux qui ont été transférés ou acquis par le biais d'ordres transmis par le client?
- A. Pour déterminer si les placements ont un bon rendement sur le marché et si des opérations doivent être effectuées pour le client
  - B. Pour s'assurer qu'il comprend bien les obligations potentielles liées aux placements qui pourraient incomber au client
  - C. Pour évaluer le potentiel de nouvelles occasions de placement et de stratégies susceptibles d'intéresser le client
  - D. Pour s'assurer qu'un portefeuille diversifié de titres de croissance à faible et à haut risque est détenu en tout temps dans le compte

**Code:** ISEC\_E\_000414

---

- 75.** Un courtier en placement se prépare à ouvrir un compte pour un nouveau client institutionnel. Lors de l'intégration, le courtier en placement repère un conflit d'intérêts important lié à la rémunération associée à certains produits de placement. Laquelle des actions suivantes permet le mieux au courtier en placement de satisfaire à ses obligations de divulgation des conflits, avant d'ouvrir le compte?
- A. Fournir une déclaration écrite sur la politique de gestion des conflits et inviter le client à consulter un site Web général sur les conflits d'intérêts pour plus d'information
  - B. Communiquer par écrit l'existence de conflits lors de la rencontre d'intégration et en résumer le contenu dans un courriel adressé aux collègues internes
  - C. Communiquer par écrit l'existence de pratiques de rémunération courantes dans l'industrie et faire signer au client un formulaire d'attestation standard
  - D. Communiquer par écrit la nature du conflit, ses impacts potentiels, ainsi que la méthode que le courtier en placement adoptera pour le régler

**Code:** ISEC\_E\_000426

---

- 76.** Un représentant inscrit aide un client qui s'intéresse à un nouveau produit d'investissement non traditionnel qui vient d'être lancé. Le représentant inscrit n'a pas l'inscription ou l'expertise requise pour conseiller le client sur ce produit. Que devrait faire le représentant inscrit pour s'assurer que le client reçoive des conseils appropriés?
- A. Fournir des renseignements généraux sur les placements non traditionnels, y compris certains risques et avantages potentiels
  - B. Diriger le client vers un expert en la matière interne du service des placements non traditionnels
  - C. Faire des recherches pour des experts externes et émettre quelques recommandations au client
  - D. Recommander un produit différent qu'il connaît mieux, en vérifiant qu'il répond aux objectifs du client



**Code:** ISEC\_E\_000428

---

- 77.** Un courtier en placement facilite l'achat d'un placement en actions particulier pour un client institutionnel. L'émetteur a publié un communiqué de presse laissant entendre qu'il devra obtenir du financement à court terme, puisqu'une facilité de crédit arrive à échéance. Le courtier en placement a déjà agi à titre de preneur ferme pour l'émetteur de ces actions. Quelle est la mesure la plus appropriée pour le courtier en placement, afin de gérer tout conflit d'intérêts potentiel?
- A. Acheter les actions à titre de mandataire pour le client sans divulguer l'information, puisque tout conflit est géré à l'interne par la société
  - B. Divulguer le conflit au client et lui expliquer comment il est géré dans son intérêt supérieur
  - C. Éviter d'effectuer des opérations sur les actions au nom du client, afin d'éviter tout conflit d'intérêts
  - D. Acheter les actions en son nom, puis les vendre au client une fois que la facilité de crédit aura été refinancée

**Code:** ISEC\_E\_000432

---

- 78.** Un représentant inscrit (RI) se voit offrir des honoraires pour une présentation ainsi que le remboursement de ses frais de déplacement dans le cadre d'un séminaire organisé par un émetteur dont les produits sont offerts par l'intermédiaire de son courtier en placement. Le représentant inscrit a des clients institutionnels qui détiennent ces produits ou à qui il pourrait les recommander. Laquelle de ces actions respecte le mieux les exigences de l'OCRI?
- A. Refuser l'invitation à prendre la parole au séminaire, afin d'éviter toute violation potentielle en matière de conflit d'intérêts
  - B. Accepter l'invitation et les honoraires, puis les déclarer dans le rapport mensuel des dépenses à son supérieur
  - C. Informer l'émetteur du conflit d'intérêts potentiel et obtenir une confirmation écrite de la divulgation
  - D. Divulguer les honoraires aux clients et leur demander s'ils s'y opposent avant de décider d'accepter l'invitation



**Code:** ISEC\_E\_000439

---

- 79.** Une personne autorisée a conclu une entente de règlement avec un client institutionnel concernant un différend contractuel. La personne cherche maintenant à poursuivre la relation d'affaires avec le même client. Quel est le point de vue des autorités de réglementation à l'égard de l'entente de règlement?
- A. La personne a eu raison de conclure l'entente de règlement avec le client afin de régler le différend contractuel
  - B. La personne doit divulguer les modalités de l'entente de règlement et toute incidence sur la relation d'affaires avec le client
  - C. La personne a enfreint les règles relatives aux opérations financières personnelles, puisque toute entente de règlement doit être approuvée à l'avance par le courtier en placement
  - D. La personne a enfreint les règles relatives aux opérations financières personnelles, puisque les personnes autorisées ne sont pas autorisées à conclure des ententes de règlement

**Code:** ISEC\_E\_000450

---

- 80.** Le comité sur les conflits d'intérêts d'une entreprise approuve une nouvelle entente avec un client institutionnel qui pourrait présenter un conflit important. Plusieurs mois plus tard, un audit de conformité ne révèle aucune documentation écrite de l'approbation ou des contrôles connexes. Quelle exigence a probablement été enfreinte?
- A. Désigner un surveillant qualifié pour superviser la relation avec le client
  - B. Obtenir le consentement du client avant l'approbation du comité sur les conflits d'intérêts
  - C. Mettre en œuvre des contrôles relatifs aux conflits d'intérêts s'appliquant à tous les clients institutionnels
  - D. Documenter comme il convient le processus de diligence raisonnable et d'approbation

**Code:** ISEC\_E\_000459

---

- 81.** Comment les titres à taux variable se comportent-ils habituellement pendant les périodes de hausse des taux d'intérêt?
- A. Ils offrent un meilleur rendement que les titres à taux fixe parce que leur taux d'intérêt nominal s'ajuste à la hausse
  - B. Leurs rendements sont plus volatils lorsque les taux d'intérêt augmentent, ce qui en fait des placements plus risqués
  - C. Leur rendement n'est pas influencé par les variations des taux d'intérêt, puisque le taux d'intérêt nominal est fixe
  - D. Ils affichent généralement un moins bon rendement, car leur taux d'intérêt nominal diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent



**Code:** ISEC\_E\_000465

---

- 82.** Une obligation ayant une valeur nominale de 1 200 \$ présente un taux d'intérêt nominal de 4 % et se négocie actuellement à 1 150 \$. L'obligation arrive à échéance dans cinq ans. Quel est le rendement à l'échéance approximatif de cette obligation?
- A. 4,53 %
  - B. 4,94 %
  - C. 5,02 %
  - D. 6,78 %

**Code:** ISEC\_E\_000471

---

- 83.** Le gouvernement du Canada émet une obligation dont le prix est actuellement au pair. Si la Banque du Canada annonce une baisse de 0,5 % de son taux directeur, quel effet cela aura-t-il probablement sur le cours de l'obligation?
- A. Le cours de l'obligation augmentera
  - B. Le cours de l'obligation chutera
  - C. Le cours de l'obligation demeurera au pair
  - D. Le cours de l'obligation sera volatil et incertain

**Code:** ISEC\_E\_000472

---

- 84.** Une obligation présente une durée modifiée de six ans. Si les taux d'intérêt augmentent de 1 %, de combien environ le cours de l'obligation changera-t-il?
- A. Augmentation de 6 %
  - B. Diminution de 6 %
  - C. Augmentation de 1 %
  - D. Diminution de 1 %

**Code:** ISEC\_E\_000477

---

- 85.** Une obligation canadienne a un rendement à l'échéance de 4 % et une durée modifiée de 4,5 ans. Si le rendement augmente de 0,5 %, quel est le pourcentage approximatif de variation du cours de l'obligation?
- A. -2,25 %
  - B. [+]2,00 %
  - C. [+]2,25 %
  - D. -2,00 %



**Code:** ISEC\_E\_000482

---

- 86.** Un investisseur institutionnel souhaite évaluer une obligation de société. L'obligation arrive à échéance dans deux ans, présente un taux d'intérêt nominal annuel de 3 % et une valeur nominale de 500 \$. Le taux d'actualisation est de 2,5 %. Quelle est la valeur actuelle de l'obligation?
- A. 490,18 \$
  - B. 504,82 \$
  - C. 515,00 \$
  - D. 519,45 \$

**Code:** ISEC\_E\_000493

---

- 87.** Quel type de structure d'entreprise est généralement le plus souple en ce qui a trait à la répartition des bénéfices et la prise de décision?
- A. Société par actions
  - B. Coopérative
  - C. Organisation non gouvernementale
  - D. Société de personnes

**Code:** ISEC\_E\_000497

---

- 88.** En vertu du Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus, quel est l'objectif principal d'un prospectus dans un appel public à l'épargne?
- A. Fournir aux investisseurs du matériel de marketing conforme aux exigences de communications avec les clients
  - B. Présenter de l'information complète sur l'émetteur, afin de permettre aux investisseurs potentiels de prendre une décision éclairée
  - C. Contribuer à la vérification diligente du courtier en placement concernant la société émettrice dans le cadre d'un financement par prise ferme
  - D. S'assurer que la commission des valeurs mobilières concernée dispose des renseignements les plus récents sur les sociétés qui deviennent ouvertes au public



**Code:** ISEC\_E\_000502

---

- 89.** Une société a émis des actions ordinaires et des actions privilégiées. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les droits aux dividendes des actionnaires ordinaires de la société?
- A. Ils ont le droit de recevoir des dividendes uniquement si la société atteint un seuil de revenu déterminé
  - B. Ils ne recevront des dividendes qu'une fois que les actionnaires privilégiés auront reçu leur dividende
  - C. Ils ont droit à un versement de dividendes fixe chaque année, quel que soit le rendement financier de la société
  - D. Ils peuvent recevoir des dividendes en tout temps, même si les dividendes privilégiés ont été annulés par le conseil d'administration

**Code:** ISEC\_E\_000504

---

- 90.** À quoi fait référence la caractéristique de transférabilité des actions ordinaires?
- A. La capacité des actionnaires à transférer la propriété des actions sans restriction
  - B. La restriction selon laquelle les actions ne peuvent être transférées sans l'approbation de la société
  - C. La capacité des actionnaires à transférer leurs droits de vote
  - D. Le droit de transférer les dividendes à une autre partie

**Code:** ISEC\_E\_000512

---

- 91.** Un investisseur institutionnel envisage d'acheter un certificat canadien d'actions étrangères (CCAÉ) plutôt que d'acheter directement une action étrangère. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux les deux principaux avantages de l'achat d'un CCAÉ en dollars canadiens?
- A. Cela garantit que l'investisseur peut négocier le CCAÉ à escompte par rapport au cours de l'action sous-jacente et élimine toute exposition aux variations des taux d'intérêt
  - B. Cela procure à l'investisseur un versement de dividendes plus élevé et élimine les risques de marché associés à la société étrangère
  - C. Cela permet à l'investisseur d'éviter les frais de conversion de devises et réduit l'incidence des fluctuations des devises étrangères sur les rendements de placement
  - D. Cela donne à l'investisseur accès à des occasions en capital-investissement et permet d'éviter les exigences réglementaires en matière de déclaration pour les titres étrangers



**Code:** ISEC\_E\_000515

---

- 92.** Un investisseur institutionnel détient des certificats de titres en dépôt représentant des actions d'une société étrangère. L'investisseur institutionnel observe que le cours de l'action sous-jacente a augmenté de 8 %, alors que le prix de ses certificats de titres en dépôt n'a augmenté que de 5 %. Quelle est l'explication la plus probable de cet écart?
- A. La banque qui a émis le certificat de titres en dépôt a augmenté les frais de garde de 3 %
  - B. Le gouvernement étranger a imposé une retenue d'impôt de 3 % sur les dividendes
  - C. La devise étrangère a été dépréciée d'environ 3 %
  - D. La liquidité des transactions sur le certificat de titres en dépôt a diminué d'environ 3 %

**Code:** ISEC\_E\_000537

---

- 93.** Un investisseur institutionnel compare deux sociétés cotées dans le même secteur en utilisant le ratio cours-bénéfice. La société A présente un ratio cours-bénéfice de 15, tandis que la société B a un ratio cours-bénéfice de 20. En supposant que tout le reste soit égal, quelle serait la conclusion la plus raisonnable parmi les suivantes?
- A. Les actions de la société A sont surévaluées par rapport à celles de la société B
  - B. Les actions de la société B sont plus liquides que celles de la société A
  - C. Les actions de la société A sont plus coûteuses par rapport à leurs bénéfices que celles de la société B
  - D. La société B prévoit une croissance future des bénéfices plus élevée que celle de la société A

**Code:** ISEC\_E\_000542

---

- 94.** Un analyste financier examine une entreprise technologique à forte croissance qui n'a pas encore atteint la rentabilité. Quelle approche d'évaluation des actions est la plus appropriée?
- A. Ratio cours-bénéfice
  - B. Rapport prix-ventes
  - C. Modèle d'actualisation des dividendes
  - D. Valeur liquidative



**Code:** ISEC\_E\_000547

---

95. Une entreprise de fabrication canadienne dépend fortement de prêts pour son expansion. Si la Banque du Canada signale des hausses futures des taux d'intérêt, quelle est la meilleure approche à adopter pour l'entreprise?
- A. Retarder l'emprunt et l'expansion jusqu'à ce que les taux d'intérêt se stabilisent
  - B. Augmenter les emprunts immédiatement après la hausse des taux
  - C. Continuer à emprunter au même rythme, car les hausses de taux n'ont pas d'incidence à long terme
  - D. Réduire la main-d'œuvre pour compenser les coûts d'emprunt potentiels futurs

**Code:** ISEC\_E\_000563

---

96. Un courtier en placement découvre qu'un employé a détourné de l'argent de la société en dissimulant ses actes à l'aide de transactions de clients. Cette découverte a été faite au moment de déterminer si les employés avaient pris les vacances annuelles obligatoires de deux semaines requises par la politique de gestion des risques du courtier. À quel type de risque l'établissement est-il le plus exposé?
- A. Risque lié au délit d'initié
  - B. Risques opérationnels
  - C. Risque de corruption
  - D. Risque de blanchiment d'argent

**Code:** ISEC\_E\_000567

---

97. Lequel des indicateurs suivants est le plus pertinent pour mesurer la baisse de la valeur d'une action par rapport à son sommet lors d'un repli du marché?
- A. Bêta
  - B. Repli maximum
  - C. Écart type
  - D. Ratio de Sharpe

**Code:** ISEC\_E\_000572

---

98. Selon la théorie des fonds prêtables, si l'épargne augmente l'offre de fonds prêtables de 20 %, mais que l'emprunt gouvernemental accroît aussi la demande de fonds prêtables de 10 %, quel est l'effet le plus probable sur le taux d'intérêt à court terme?
- A. Le taux d'intérêt augmentera
  - B. Le taux d'intérêt diminuera
  - C. Le taux d'intérêt demeurera le même
  - D. Le taux d'intérêt fluctuera de façon imprévisible



**Code:** ISEC\_E\_000581

---

- 99.** Selon la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, que doit faire un courtier en placement si un client institutionnel refuse de fournir les renseignements sur les propriétaires véritables lors de l'ouverture de compte ou dans le cadre de la vérification diligente continue?
- A. Ouvrir le compte, à condition que le client soit une grande institution réputée
  - B. Retarder l'ouverture du compte jusqu'à ce que le client accepte un seuil de transaction plus élevé
  - C. Refuser d'ouvrir le compte ou suspendre la relation et envisager de procéder à un signalement d'opérations douteuses, au besoin
  - D. Se fier à l'autocertification du client indiquant qu'il est exempté des exigences de divulgation des propriétaires véritables

**Code:** ISEC\_E\_000582

---

- 100.** Un client institutionnel reçoit un important virement bancaire d'un tiers basé dans un territoire étranger visé par la réglementation canadienne sur les sanctions. Quelle mesure le courtier en placements doit-il prendre?
- A. Accepter le transfert bancaire sans délai, puisque les clients institutionnels font l'objet d'une surveillance réduite par le courtier en placement
  - B. Signaler la transaction à la haute direction, bloquer les fonds et déterminer si un rapport doit être présenté au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE)
  - C. Communiquer avec l'institution financière du tiers pour obtenir des précisions et procéder dès qu'il reçoit des renseignements de base
  - D. Procéder au transfert et prendre des mesures raisonnables pour surveiller plus fréquemment l'activité dans le compte à l'avenir



**OCRI · CIRO**

Organisme canadien  
de réglementation  
des investissements

Canadian Investment  
Regulatory  
Organization

# Examen sur les valeurs mobilières – clients institutionnels

Examen préparatoire – Réponses

Avec le soutien de



**FitchLearning**

a FitchSolutions Company



1.

**Code:** ISEC\_E\_000006

**Réponse:** B

---

2.

**Code:** ISEC\_E\_000017

**Réponse:** B

---

3.

**Code:** ISEC\_E\_000027

**Réponse:** B

---

4.

**Code:** ISEC\_E\_000033

**Réponse:** C

---

5.

**Code:** ISEC\_E\_000041

**Réponse:** B

---

6.

**Code:** ISEC\_E\_000047

**Réponse:** B

---



7.

**Code:** ISEC\_E\_000058

**Réponse:** B

---

8.

**Code:** ISEC\_E\_000067

**Réponse:** A

---

9.

**Code:** ISEC\_E\_000083

**Réponse:** C

---

10.

**Code:** ISEC\_E\_000088

**Réponse:** A

---

11.

**Code:** ISEC\_E\_000102

**Réponse:** C

---

12.

**Code:** ISEC\_E\_000107

**Réponse:** C

---



**13.**

**Code:** ISEC\_E\_000117

**Réponse:** B

---

**14.**

**Code:** ISEC\_E\_000122

**Réponse:** A

---

**15.**

**Code:** ISEC\_E\_000130

**Réponse:** B

---

**16.**

**Code:** ISEC\_E\_000133

**Réponse:** D

---

**17.**

**Code:** ISEC\_E\_000142

**Réponse:** B

---

**18.**

**Code:** ISEC\_E\_000147

**Réponse:** D

---



19.

**Code:** ISEC\_E\_000148

**Réponse:** C

---

20.

**Code:** ISEC\_E\_000153

**Réponse:** A

---

21.

**Code:** ISEC\_E\_000156

**Réponse:** D

---

22.

**Code:** ISEC\_E\_000159

**Réponse:** C

---

23.

**Code:** ISEC\_E\_000165

**Réponse:** C

---

24.

**Code:** ISEC\_E\_000166

**Réponse:** A

---



25.

**Code:** ISEC\_E\_000168

**Réponse:** B

---

26.

**Code:** ISEC\_E\_000170

**Réponse:** C

---

27.

**Code:** ISEC\_E\_000177

**Réponse:** C

---

28.

**Code:** ISEC\_E\_000184

**Réponse:** B

---

29.

**Code:** ISEC\_E\_000188

**Réponse:** C

---

30.

**Code:** ISEC\_E\_000195

**Réponse:** B

---



**31.**

**Code:** ISEC\_E\_000197

**Réponse:** A

---

**32.**

**Code:** ISEC\_E\_000205

**Réponse:** A

---

**33.**

**Code:** ISEC\_E\_000213

**Réponse:** C

---

**34.**

**Code:** ISEC\_E\_000214

**Réponse:** B

---

**35.**

**Code:** ISEC\_E\_000216

**Réponse:** D

---

**36.**

**Code:** ISEC\_E\_000221

**Réponse:** B

---



37.

**Code:** ISEC\_E\_000227

**Réponse:** A

---

38.

**Code:** ISEC\_E\_000230

**Réponse:** D

---

39.

**Code:** ISEC\_E\_000231

**Réponse:** A

---

40.

**Code:** ISEC\_E\_000252

**Réponse:** C

---

41.

**Code:** ISEC\_E\_000256

**Réponse:** D

---

42.

**Code:** ISEC\_E\_000262

**Réponse:** B

---



43.

**Code:** ISEC\_E\_000265

**Réponse:** D

---

44.

**Code:** ISEC\_E\_000267

**Réponse:** B

---

45.

**Code:** ISEC\_E\_000269

**Réponse:** B

---

46.

**Code:** ISEC\_E\_000274

**Réponse:** A

---

47.

**Code:** ISEC\_E\_000283

**Réponse:** D

---

48.

**Code:** ISEC\_E\_000286

**Réponse:** B

---



49.

**Code:** ISEC\_E\_000289

**Réponse:** D

---

50.

**Code:** ISEC\_E\_000295

**Réponse:** B

---

51.

**Code:** ISEC\_E\_000314

**Réponse:** C

---

52.

**Code:** ISEC\_E\_000317

**Réponse:** B

---

53.

**Code:** ISEC\_E\_000323

**Réponse:** C

---

54.

**Code:** ISEC\_E\_000330

**Réponse:** B

---



55.

**Code:** ISEC\_E\_000332

**Réponse:** B

---

56.

**Code:** ISEC\_E\_000337

**Réponse:** B

---

57.

**Code:** ISEC\_E\_000340

**Réponse:** D

---

58.

**Code:** ISEC\_E\_000341

**Réponse:** C

---

59.

**Code:** ISEC\_E\_000343

**Réponse:** A

---

60.

**Code:** ISEC\_E\_000344

**Réponse:** B

---



**61.**

**Code:** ISEC\_E\_000345

**Réponse:** C

---

**62.**

**Code:** ISEC\_E\_000349

**Réponse:** B

---

**63.**

**Code:** ISEC\_E\_000351

**Réponse:** B

---

**64.**

**Code:** ISEC\_E\_000353

**Réponse:** C

---

**65.**

**Code:** ISEC\_E\_000355

**Réponse:** D

---

**66.**

**Code:** ISEC\_E\_000357

**Réponse:** B

---



67.

**Code:** ISEC\_E\_000358

**Réponse:** A

---

68.

**Code:** ISEC\_E\_000367

**Réponse:** A

---

69.

**Code:** ISEC\_E\_000369

**Réponse:** D

---

70.

**Code:** ISEC\_E\_000370

**Réponse:** B

---

71.

**Code:** ISEC\_E\_000377

**Réponse:** B

---

72.

**Code:** ISEC\_E\_000381

**Réponse:** A

---



73.

**Code:** ISEC\_E\_000393

**Réponse:** B

---

74.

**Code:** ISEC\_E\_000403

**Réponse:** B

---

75.

**Code:** ISEC\_E\_000414

**Réponse:** D

---

76.

**Code:** ISEC\_E\_000426

**Réponse:** B

---

77.

**Code:** ISEC\_E\_000428

**Réponse:** B

---

78.

**Code:** ISEC\_E\_000432

**Réponse:** A

---



79.

**Code:** ISEC\_E\_000439

**Réponse:** C

---

80.

**Code:** ISEC\_E\_000450

**Réponse:** D

---

81.

**Code:** ISEC\_E\_000459

**Réponse:** A

---

82.

**Code:** ISEC\_E\_000465

**Réponse:** B

---

83.

**Code:** ISEC\_E\_000471

**Réponse:** A

---

84.

**Code:** ISEC\_E\_000472

**Réponse:** B

---



85.

**Code:** ISEC\_E\_000477

**Réponse:** A

---

86.

**Code:** ISEC\_E\_000482

**Réponse:** B

---

87.

**Code:** ISEC\_E\_000493

**Réponse:** D

---

88.

**Code:** ISEC\_E\_000497

**Réponse:** B

---

89.

**Code:** ISEC\_E\_000502

**Réponse:** B

---

90.

**Code:** ISEC\_E\_000504

**Réponse:** A

---



**91.**

**Code:** ISEC\_E\_000512

**Réponse:** C

---

**92.**

**Code:** ISEC\_E\_000515

**Réponse:** C

---

**93.**

**Code:** ISEC\_E\_000537

**Réponse:** D

---

**94.**

**Code:** ISEC\_E\_000542

**Réponse:** B

---

**95.**

**Code:** ISEC\_E\_000547

**Réponse:** A

---

**96.**

**Code:** ISEC\_E\_000563

**Réponse:** B

---



97.

**Code:** ISEC\_E\_000567

**Réponse:** B

---

98.

**Code:** ISEC\_E\_000572

**Réponse:** B

---

99.

**Code:** ISEC\_E\_000581

**Réponse:** C

---

100.

**Code:** ISEC\_E\_000582

**Réponse:** B

---